

Publié le 19 octobre 2021

## Socotec apporte son expertise pour sécuriser les projets et le management des Epl

Un nouveau contrat de partenariat a été signé lors du Congrès de Toulouse entre Socotec et la Fédération des élus des Entreprises publiques locales, avec pour objectif commun de proposer des solutions durables permettant aux Epl de toujours mieux anticiper l'avenir.



Cette nouvelle signature de convention permet de prolonger sur la période 2021-2023 une relation de confiance établie de longue date entre Socotec et les acteurs de l'économie mixte, ainsi que l'ont souligné les signataires **Michel Le Faou, directeur du Développement Secteur Public de Socotec, Conseiller de la Métropole de Lyon, et Jean-Marie Sermier, député du Jura et président d'honneur de la FedEpl.**

La FedEpl est convaincue de l'intérêt pour ses adhérents de perfectionner leurs démarches en matière d'accompagnement technique de leurs projets, ainsi que leurs outils de management.

Dans cet objectif, elle désire poursuivre et renforcer sa collaboration avec Socotec, dans le cadre d'un nouveau contrat de partenariat qui s'inscrit dans la continuité de l'offre mise en place au cours des années précédentes, qui s'est traduite par :

- La sensibilisation, lors d'un premier « Tour de France de la Qualité », de plus de 700 participants au travers de différentes manifestations organisées par la FedEpl ou par les

Fédérations régionales et qui se traduit aujourd'hui par environ 200 Epl certifiées ISO 9001 ou sur le point de l'être,

- La promotion de l'approche Bilan Global au travers de manifestations régionales et nationales, qui ont conduit plus de cinquante Entreprises publiques locales à élaborer leur Bilan Global,
- La promotion des systèmes de management de la qualité, de l'environnement et de la sécurité au sein des Epl.

## Plus de 300 Epl déjà accompagnées par Socotec

Dans la continuité du partenariat engagé au début des années 2000, qui a déjà permis à plus de 300 Epl de bénéficier de l'expertise de Socotec, cette collaboration sera désormais déployée plus particulièrement sur les thématiques suivantes :

- **Le déploiement du label RSE européen porté par SGI Europe**, organisme représentant les entreprises et employeurs de services publics en Europe, et développé avec la FedEpl depuis 2008 ;
- **La gestion des enjeux environnementaux, de transition énergétique, et de sécurité publique des projets et équipements** portés par les Epl dans les secteurs de l'aménagement et du logement en particulier ;
- **Le développement de l'appui de Socotec aux Epl dans les Outre-mer**, en qualité d'AMO ;
- **La mise en place d'un accompagnement spécifique dédié aux territoires de montagne**, en particulier concernant les enjeux de reconversion de l'offre immobilière, de rénovation énergétique des bâtiments publics et privés, de dépollution des sites (eau/air/sols) et de voirie.

## Une gamme de prestations élargie

**Socotec met ainsi à disposition des Epl une gamme de prestations spécifiques, élargies aux différentes préoccupations du management**, qui s'articule autour des axes suivants :

- Les démarches stratégiques et de projet d'entreprises,
- L'analyse et la maîtrise globale des risques,
- Les nouveaux enjeux du Développement Durable et de la Responsabilité Sociale de l'Entreprise (RSE),
- L'assistance à la maîtrise d'ouvrage dans le cadre d'opérations de construction : AMO global, HQE, Etude de Sûreté et Sécurité Public (ESSP),
- L'accompagnement à la maîtrise des risques hygiène, sécurité, environnement, y compris les formations associées.

De plus, compte-tenu de l'évolution des exigences réglementaires (sécurité, énergie, accessibilité), des actions de communication et des prestations spécifiques seront proposées dans le cadre de ce partenariat.

Par Benjamin GALLEPE